

Robert (POIRET successeur), 36 et 38 rue Bonaparte, Paris. Les frais d'aménagement, d'enrochement, de préparation, de mise en place du monument en pierres et de la statue se sont élevés à 800 francs. Le soussigné a été heureux d'offrir à notre Saint la différence entre la souscription et la dépense totale.

La fête de la bénédiction et ses échos

Avec l'autorisation de Monseigneur l'évêque d'Annecy la bénédiction de cette statue a été donnée par le même soussigné le dimanche 28 juin 1896, à l'issue de la grand-messe, à la suite d'une magnifique procession, au milieu d'un immense concours de fidèles de la paroisse, des paroisses voisines et même de Genève. Le Père MESSELOD a fait un vivant commentaire des inscriptions qui ornent ce monument. Le soussigné a écrit relativement à cette statue et à son inauguration un petit article reproduit en partie par la Croix de Haute-Savoie, numéro du 12 juillet conservé dans les archives. Cet article sera vraisemblablement reproduit en notes dans les Mémoires de l'Académie Salésienne, qui doivent cette année publier la monographie de Viuz-en-Sallaz rédigée par M. l'Abbé ROLLIN, enfant de la paroisse et curé de Neuvecelle. La reproduction de la statue et de son monument en photogravure sera également placée en vignette en tête de cette monographie.

Le Courrier de Genève du 5 juillet et le Nouvelliste de Lyon du 10 juillet ont également publié un article relativement à l'inauguration de cette statue (voir aux archives de la cure).

Pour assurer l'avenir

Pour éviter toute contestation à l'avenir et empêcher toute profanation ou spoliation, le curé de Viuz-en-Sallaz a dressé un acte d'achat du terrain sur lequel repose ce monument. Cet acte qui sera dûment enregistré a été très fidèlement conservé dans les archives de la cure. Au moment de clore ces quelques lignes, on est avisé que le Bulletin de Saint François de Sales, publié à Paris, reproduira prochainement la gravure de notre monument. Ce bulletin sera également conservé aux archives. "

Indulgences accordées à la statue de Saint François de Sales

Le 19 novembre 1896 la Sacrée Congrégation des Indulgences a accordé à perpétuité cent jours d'indulgences " semel in die " (c'est à dire une fois en un jour) aux fidèles de l'un et l'autre sexe qui, " corde saltem contrito ac devote " (=d'un coeur...contrit et dévotement), réciteront devant cette statue un Pater, un Ave, un Gloria Patri ; avec l'invocation en français : "Saint François de Sales, Docteur de l'Eglise, priez pour nous ". Le titre de la concession est déposé aux archives de la cure.

J. BURNAZ

curé de Viuz (de 1892 à 1927)

Note :

Le texte est tiré des notes manuscrites du curé J. BURNAZ, conservées à la cure de Viuz. Les intertitres sont de la rédaction.

Quelques explications concernant le texte du socle de la statue

"à notre compatriote " :

Saint François de Sales n'est pas né à Viuz mais au château de Thorens, le 21 août 1567, dans le duché de Savoie. Sacré prince-évêque de Genève le 8 décembre 1602, il devient de ce fait propriétaire du château et du fief de Viuz en Sallaz. Le territoire de Thiez-en-Sallaz (Ville, Viuz, Saint-André et Bogève) est un mandement épiscopal, une terre de l'évêque, grâce au don d'Arducius de Faucigny, évêque de Genève en 1185. Il est propriétaire de deux fermes et exerce les droits seigneuriaux sur les quatre paroisses. Il est représenté sur place par un châtelain qui réside au château de Theyez dont seules restent quelques ruines sur un promontoire au bord du lac du Môle. Ses employés sont logés au bourg de Viuz dans la maison à l'angle droit de la route qui conduit de l'église au cimetière.

Saint François séjourne plusieurs fois au bourg de Viuz et au château et c'est de là que le 16 juillet 1607 il écrit à Sainte Jeanne de Chantal : "Je suis ici à Viuz qui est la terre de mon évêché. "

"évêque de Genève" :

François de Sales signe François, évêque de Genève , bien qu'il siège à Annecy. En effet, la cathédrale des évêques, ses prédécesseurs, était bien la cathédrale Saint Pierre qui domine la ville de Genève, mais Genève est devenue la ville de Calvin et donc un haut lieu protestant. Progressivement les évêques de Genève qui conservent ce titre transformeront en cathédrale, siège de l'évêque, une des églises d'Annecy.

